AFFAIRE N°9
CCAS 24.06.2026 – tarif repas aines 2026

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260624-202606261511-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - Liberté-Egalité-Fraternité
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - ARRONDISSEMENT DE DINAN
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du C.C.A.S
Séance ordinaire du 24 Juin 2026 à 18h30

Le Centre Communal d'Action Social de Saint-Cast le Guildo légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Marie-Madeleine MICHEL

Présents : Mme MICHEL, Mme THOREUX, Mme JEGU, Mme LAURIOT DIT PREVOST, Mme CORDONNIER, Mme BASQUIN, M. HAMON Pascal, Mme VILT
Absents représentés : M. DURAND et M. FULBERT respectivement représentés par Mme THOREUX et Mme MICHEL
Absent excusé : M Pierrick HAMON
Secrétaire de séance : Mme Claudine THOREUX

Le nombre de membres au Conseil d'Administration en exercice est de 11 :
Présents : 8
Votants : 10 (dont 2 pouvoirs)
Convocation adressée le18 juin 2026

*

AFFAIRE N°9 - CCAS - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – BUDGET 2026

Vu l'article 123-5 du CASF,
Vu les demandes de subventions présentées,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
FIXE les montants des subventions comme suit :

	Décision 2026
Restos du cœur	600 € en bons
Banque alimentaire des Côtes d'Armor	600 €
CIDFF (centre info sur droits femmes et des familles)	400 €
Protection Civile 22	400 €
ADSCE	1341,20 €
Croix Rouge	400 €

Cette dépense sera inscrite à l'article 65748 – subvention de fonctionnement du budget CCAS

VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente
Marie-Madeleine MICHEL

Secrétaire de séance
Mme Claudine THOREUX

AFFAIRE N°9
CCAS 24.06.2026 – tarif repas aines 2026

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260624-202606261511-DE